

# Cité Scolaire René Pellet

Établissement régional d'enseignement adapté à la déficience visuelle

## L'établissement



- + ÉCOLE PRIMAIRE
- + COLLÈGE
- + LYCÉE PROFESSIONNEL
- ⊥ RTS
- INTERNAT
- + S3AS

## L'école primaire

Elle se compose de 4 classes dont les enseignants sont des professeurs des écoles avec une spécialisation dans le domaine de la déficience visuelle.

Les programmes mis en œuvre sont les programmes officiels de l'Éducation Nationale.

Les élèves bénéficient d'un enseignement adapté à leur handicap et apprennent à utiliser les outils de compensation nécessaires à la poursuite de leur scolarité. Les effectifs de classes sont réduits pour être au plus près des besoins de chacun.

# Les horaires

#### Enseignements:



+ Lundi: 9:30 -11:45 • 13:00 - 16:00

+ Mardi: 8:30 -11:45 • 13:00 - 16:00

+ Jeudi: 8:30 -11:45 • 13:00 - 16:00

+ Vendredi: 8:30 -11:45 • 13:00 - 16:00

Accueil des élèves 15 min avant la classe

## Les études

Deux études encadrées sont proposées par semaine afin de permettre aux élèves de faire leurs devoirs et de revoir les points difficiles.

+ lundis et jeudis: 16:00 - 17:00

# Le médico-social

Une structure médico-sociale se trouve au sein de l'établissement {S3AS}.

Elle est composée d'éducateurs, de médecins, d'orthoptistes, d'orthophonistes, de psychomotriciens, de psychologues qui peuvent prendre en charge, sur place, les élèves en fonction de leurs besoins.

# Les outils adaptés





